

ONEM/DP-NK1004/2025



APPEL À CANDIDATURES N° 08/2024 POUR DEUX (2) POSTES DE MEDECIN DE SANTE PUBLIQUE - JUNIOR

Projet MPOX : Contribution au renforcement du système de santé de la RDC et de sa résilience, afin qu'il puisse répondre à toutes les épidémies et à tous les risques sanitaires - Contrat de subvention de l'Union européenne



Lieu de l'emploi : Bukavu, Sud-Kivu et Kisangani, Tshopo - RDC

Type de contrat : CDD

Date : Janvier 2025

1. Contexte et objet de l'appel à candidatures

La RDC fait face à une augmentation sans précédent de cas suspects et de décès dus à différents virus. Le 16 décembre 2022, le ministre national de la Santé Publique, Hygiène, Prévention et Prévoyance Sociale a déclaré, à l'échelle nationale, une nouvelle épidémie de variole simienne (communément appelée Mpx). Le Centre des opérations d'urgence de santé publique (COUSP) a initié la coordination de la riposte contre le virus Mpx en mettant en place le Système de gestion des incidents Mpx (SGI).

Les principaux défis liés à la réponse sont la méconnaissance de la variole simienne par la population, l'insuffisance des mécanismes de prévention et de surveillance ainsi que les insuffisances dans la riposte contre la maladie au niveau de certaines provinces, pourtant hotspots. De manière générale, il s'observe une absence de préparation aux épidémies et de faibles capacités du système de santé à répondre aux urgences. La RDC s'est dotée en mars 2024 d'un Plan national intégré de préparation et de réponse à l'épidémie du virus Mpx incluant la vaccination et la surveillance basées sur l'approche « One Health ».

Dans ce contexte, le projet « MAV+ in Africa (Part III) : ACT- 62011 », financé par l'Union européenne (UE), entend « contribuer au renforcement du système de santé de la RDC et de sa résilience, afin qu'il puisse répondre à toutes les épidémies et à tous les risques sanitaires, au niveau de sept provinces (40 ZS) sous financement de l'UE et de neuf provinces hotspots Mpx (22 ZS hotspots) ».

Ce projet s'est fixé deux objectifs spécifiques :

- **OS 1** : Renforcer la résilience du système de santé face aux urgences et aux risques sanitaires par le biais d'une meilleure préparation et riposte aux épidémies dans sept provinces (40 ZS) sous financement de l'UE (Nord-Kivu, Haut-Uele, Ituri, Kasaï-Central, Lomami, Kongo-Central et Kasaï-Oriental) pour une durée prévisionnelle de 24 mois ;
- **OS 2** : Répondre à l'urgence Mpx au sein des 22 ZS hotspots de neuf provinces (Sud-Kivu, Équateur, Sankuru, Sud-Ubangi, Tshopo, Tshuapa, Bas-Uele, Nord-Kivu et Kinshasa) pour une durée prévisionnelle de 8 mois.

Le projet fournira les investissements requis à la préparation aux urgences sanitaires, afin de garantir

(Programme Unis pour la Santé). Il établira des synergies avec le programme ECHO de lutte contre le virus Mpox et les autres projets bénéficiant d'un financement de l'Union européenne et des autres bailleurs de fonds, afin de garantir la durabilité du système de santé résilient. Enfin, les synergies avec les programmes verticaux du gouvernement se concentreront sur le programme PEV (Programme élargi de vaccination) ainsi que sur les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, le programme national de nutrition et le programme national de santé reproductive, afin de maximiser leur efficacité.



D'une durée de 24 mois à partir du 1^{er} janvier 2025, et basé sur les engagements tirés des programmes PRODS et PROSA de l'UE, le projet aborde de façon globale les déterminants de la santé afin de capitaliser les bonnes pratiques et d'assurer leur appropriation pour parvenir à une couverture sanitaire universelle (CSU), en mettant l'accent sur les maladies émergentes.

Le projet sera mis en œuvre par un consortium de trois ONG, Malteser International, MEMISA et ULB-Coopération. Malteser International, en tant que chef de file du consortium, assurera la coordination entre les codemandeurs de manière à créer des synergies et une complémentarité des activités dans les différentes provinces et zones de santé.

Les activités à mettre en œuvre par ULB-Coopération couvriront les zones géographiques suivantes :

- Pour l'OS1 : Renforcer la résilience du système de santé face aux urgences et aux risques sanitaires :
 - La province du Nord-Kivu, notamment les ZS Goma, Karisimbi, Rutshuru, Masereka, Kyondo, Vuhovi, Biena, Musienene et Manguredjipa ainsi que la DPS Nord Kivu ;
 - La province de la Lomami, notamment les ZS Kabinda, Ngandajika, Makota et Tshofa ainsi que la DPS Lomami.

- Pour l'OS2 : Répondre à l'urgence Mpox au sein des zones hotspots :
 - La province du Sud-Kivu, notamment les ZS Kadutu, Ibanda, Nyangezi, Kalehe et Walungu ainsi que la DPS Sud-Kivu ;
 - La province du Nord-Kivu, notamment la ZS Karisimbi ;
 - La province de la Tshopo, notamment les ZS Yahuma et Yakusu ainsi que la DPS de la Tshopo.

La réalisation des activités à mettre en œuvre par ULB-Coopération requiert des expertises diverses, notamment dans les domaines de l'architecture, la construction, l'équipement, la santé publique, la participation communautaire, la formation, l'organisation des services de santé, l'accompagnement des processus de changement et de démarche qualité des soins et des services de santé...

Dans ce contexte, il est ouvert sur les fonds du projet, **deux postes de Médecin de Santé Publique Junior**, basés au **Sud-Kivu** ou dans la **Tshopo**. Ils intégreront l'équipe du projet « MAV+ in Africa » et l'équipe globale d'ULB-Coopération.

2. Relations

Le Médecin de Santé Publique Junior travaillera sous la supervision du chef du projet Mpox et sera en relation avec les équipes administrative et technique impliquées dans la mise en œuvre du Mpox et d'autres projets connexes mis en œuvre par ULB-Coopération.

3. Missions et tâches

Le rôle de Médecin de santé publique Junior a pour mission de mettre en œuvre les actions de riposte contre le Mpox dans les Zones de Santé Hotspots ainsi qu'apporter un appui à la DPS de la province de son affectation dans la lutte contre les épidémies.

Tâches :

- Assurer au niveau des Zones de santé Hotspots et de la Division Provinciale de la Santé l'actualisation et la mise en œuvre effective du plan de préparation et réponse à l'épidémie de la maladie à virus Mpox ;
- Garantir la mise en place et l'effectivité de mécanismes pour assurer une bonne coordination de la riposte à l'épidémie de la maladie à virus Mpox au niveau des Zones de Santé Hotspots et de la DPS ;
- Appuyer l'organisation de formations des prestataires pour la détection et la prise en charge des cas, la PCI et enterrement sécurisé ;
- Organiser la surveillance à base communautaire et environnementale, l'entretien du personnel impliqué dans la surveillance à base communautaire et basée sur les indicateurs et sur les événements avec l'approche One Health, dotation aux ESS des outils de surveillance, appui aux actions de sensibilisation et de mobilisation des communautés) ;
- Organiser le transport des échantillons et les kits de prélèvement de transport des échantillons ;
- Organiser l'approvisionnement des ESS en tests rapides pour Mpox, en médicaments essentiels, en intrants et équipements PCI, des POE prioritaires et d'enterrements sécurisés ;
- Organiser si nécessaire, le réaménagement des circuits des malades dans les centres de traitement Mpox ;
- Accompagner la réhabilitation des espaces de prise en charge des malades pour une meilleure protection des autres usagers ;
- Organiser la prise en charge holistique des malades Mpox au niveau des ESS dans les Zones Hotspot ;
- Mettre en place la subvention ciblée des soins aux personnes vulnérables Mpox et aux cas suspects Mpox ;
- Mettre en place le paquet de mesures préventives et la communication des risques et engagement communautaire ;
- Organiser l'aménagement des zones destinées à la gestion des déchets ;
- Appuyer l'organisation des missions d'investigation ainsi que d'accompagnement des Zones hotspots par la DPS ;
- Renforcer les mesures de prévention et contrôle des infections au niveau de sites de vaccination et au niveau des ESS prenant en charge le cas de Mpox ;
- Contribuer à la mise en place du "Crisis Modifier" en anticipant les actions à mener dans les nouvelles Zones Hotspots Mpox ;
- Assurer, en collaboration avec le bureau de coordination, la visibilité et la communication autour des projets mis en œuvre par ULB-Coopération : prendre ou recueillir des photos relatives aux différents résultats, rédiger des articles pour les publications de l'ONG... ;
- Assurer le rapportage auprès des bailleurs ;
- S'assurer de la visibilité et notoriété d'ULB-Coopération auprès des structures partenaires et des tiers ;
- Collaborer aux évaluations et suivis périodiques du projet ;
- Effectuer toute autre tâche demandée par la hiérarchie du Projet et d'ULB-Coopération.



En outre, Le/la médecin de santé publique Junior s'engage au respect de la charte d'ULB-Coopération, en particulier de ses règles déontologiques et d'intégrité, au respect des règlements et des procédures d'ULB-Coopération et au respect des procédures des bailleurs de fonds.

4. Modalités du contrat

- **Contrat à durée déterminée de 8 mois ;**
- Lieu de l'emploi : **Sud-Kivu et Tshopo ;**
- Date de début de contrat prévue le **03/02/2025 ;**
- Processus évaluatif règlementaire.

5. Qualifications et expériences attendues

- Titulaire d'un diplôme de Docteur en médecine, Chirurgie et Accouchement complété et d'un diplôme en Santé publique ou spécialité équivalente (Santé Communautaire, Épidémiologie, spécialisation clinique) (critère éliminatoire) ;
- Expérience pertinente au moins 2 ans comme prestataires dans un établissement de santé reconnu, membre d'une équipe de direction d'un hôpital général de référence ou membre d'équipe cadre de zone ;
- Expérience comme acteur en charge de la mise en œuvre d'un des piliers suivants de la riposte (Surveillance, Prise en charge, PCI/EDS, ou de la coordination dans la riposte contre une épidémie) (atout) ;
- Bonne connaissance du système de santé de la RDC en général et particulièrement de la zone d'intervention ;
- Expérience avérée dans l'accompagnement des équipes, des personnels des zones de santé.

6. Compétences et aptitudes

- Probité intellectuelle et morale ;
- Connaissance des logiciels bureautiques de base (particulièrement Office 365) ;
- Organisation et rigueur d'exécution des tâches confiées dans les temps impartis ;
- Capacités d'écoute et d'observation qui permettent une mise en valeur des expériences dans un objectif de recherche de résolution des problèmes
- Capacité à travailler en équipe ;
- Capacité de travailler sous pression et en contexte fragile et multiculturel ;
- Capacité d'analyse et de synthèse des problèmes ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Aptitudes pour la communication (interne et externe) orale et écrite ;
- Autonomie, sens de l'initiative ;
- Ouverture d'esprit ;
- Exempt de condamnation en raison de manquements ou de comportements sanctionnés par la loi.

7. Constitution et soumission du dossier

Les candidat·e·s devront fournir les éléments suivants en un seul fichier :

- Une lettre de manifestation d'intérêt pour le poste, indiquant les motivations, la date de disponibilité, les coordonnées et adresses physique et électronique, et toute information complémentaire pertinente ;
- Un curriculum vitae à jour ;
- Les copies des diplômes et autres documents justifiant les aptitudes et qualifications du-de la candidat-e, en lien avec le poste, mentionnés dans le curriculum vitae (qui devront par la suite être certifiés conformes si le-la candidat-e est retenu-e) ;
- Au moins trois références (noms, prénoms, n° de téléphone et e-mail), dont au moins celle du dernier employeur du-de la candidat-e. Le Comité d'évaluation des candidatures pourrait s'y référer pour d'autres informations sur les aptitudes et les qualités des candidat-e-s.

Les candidat.e.s intéressé.e.s par cet appel **devront remplir préalablement le formulaire en ligne** en utilisant le lien suivant : <https://forms.office.com/e/yRYwKyy6T>.

Ensuite, le dossier de candidature sous pli fermé (non restituable) avec la mention « **Appel à candidature pour le poste de Médecin Santé Publique Junior** » est à adresser au Coordinateur du bureau ULB -Coopération à Goma, au plus tard le **20 janvier 2025 à 12h00**, heure de Goma, à déposer au Bureau de Coordination d'ULB-Coopération, au numéro 1, Avenue de l'Hôpital, Quartier Les Volcans, Commune de Goma, dans la ville de Goma, Province du Nord-Kivu (dans l'enceinte de la Division Provinciale de la Santé du Nord-Kivu) **ou** envoyer à l'adresse courriel suivante : recrutement.goma@ulb-cooperation.org.

Ne seront examinées que les candidatures présentant l'entièreté des éléments, rendues dans délais impartis, et suivant la procédure indiquée.

8. Evaluation et sélection des candidatures

Le processus de sélection prévoit :

- Une phase d'examen administratif du contenu du dossier de candidature. Au cours de cette phase, tout élément du dossier manquant sera critère d'exclusion ;
- Une phase d'examen des dossiers soumis par rapport aux exigences du poste tant au niveau de la formation qu'au niveau de l'expérience professionnelle. À ce stade, toute candidature ne répondant pas au profil sera écartée ;
- Éventuellement, une phase de tests écrits, à laquelle ne participeront que les candidat-e-s figurant à la liste de présélection et dûment convoqué-e-s ;
- Une phase d'entretien/interview : une information complémentaire sur les aptitudes et les autres qualités des candidat-e-s pourra être appréciée. Par ailleurs, ULB-Coopération se réserve le droit de saisir toute administration et/ou structure mentionnée dans le CV du candidat, même si cette structure n'est pas citée comme référence ;
- Seul le-la candidat-e qui se sera classé-e en ordre utile sera proposé-e pour engagement par la commission d'évaluation.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Fait à Goma, le 06 janvier 2025

Dr Jean-Bosco KAHINDO MBEVA

Coordinateur ULB-Coopération du bureau de Goma

